

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 20 (1875)
Heft: (15)

Nachruf: Général Dufour
Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 18.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

REVUE MILITAIRE SUISSE

N° 15.

Lausanne, le 25 Juillet 1875.

XX^e Année.

SOMMAIRE. — † **Général Dufour.** — **Société militaire fédérale.** Assemblée générale de Frauenfeld. - Section vaudoise. — **Nouvelles et chronique.** Circulaires et nominations.

SUPPLÉMENT. — Répartition des officiers vaudois dans les nouveaux corps.

† GÉNÉRAL DUFOUR.

La Suisse entière est en deuil. Elle vient de perdre un de ses meilleurs et plus illustres enfants, le général Dufour, mort à Genève le 14 juillet, à 10 heures du matin, après quelques mois de maladie.

Il était dans sa 88^{me} année, et depuis plus d'un demi-siècle il comptait au premier rang des citoyens les plus utiles à son pays par son activité en divers domaines, notamment comme ingénieur et comme officier d'état-major. A tous égards sa longue et brillante carrière est d'un haut intérêt. A la fois elle touche à d'importants événements historiques sur lesquels elle ne fut pas sans influence, et elle présente de féconds enseignements, dont chacun peut faire profit. Nous tâcherons de retracer ici les principaux traits de cette carrière si bien remplie.

Dufour, Guillaume-Henri, est né en 1787, à Constance, d'une ancienne famille genevoise, disent les uns, vaudoise, disent les autres, mais établie à Genève, que les discussions de cette époque agitée avait forcé de s'expatrier en 1782. Quoique né à l'étranger, il n'en fit pas moins ses études à Genève, au collège et à l'académie. On raconte qu'à l'origine ses goûts le dirigeaient plutôt vers la médecine; diverses circonstances l'engagèrent dans une autre voie, et en novembre 1807 il entra à l'école polytechnique de Paris, où il ne tarda pas à se distinguer. Ses années d'études à l'école polytechnique comptèrent toujours parmi les meilleurs souvenirs de sa jeunesse. Ceux qui ont été admis dans son intimité se rappellent avec quel plaisir il parlait de ses années laborieuses, avec quelle bonhomie il racontait de piquantes anecdotes sur tel de ses condisciples ou de ses professeurs, par exemple sur le vieux Hassenfratz, ancien conventionnel devenu professeur de chimie et qui se faisait remarquer par ses bizarreries.

Après l'école polytechnique, Dufour entra à l'école du génie de Metz; il en sortit dans l'été de 1810 et prit aussitôt du service avec le grade de lieutenant du génie. Il fut alors envoyé à Corfou, où il fit ses premières armes contre les Anglais. C'est à cette campagne que se rapporte le premier incident notable de sa vie militaire. Il se trouva sur une chaloupe canonnière qui prit feu; blessé, il se jeta à la mer et fut recueilli par les Anglais qui le rendirent comme mourant. Il guérit cependant et ne tarda pas à être réclamé par les ennemis; un échange de prisonnier vint bientôt régulariser sa situation; mais il se

ressentit longtemps de cette mésaventure, qui avait fortement ébranlé son système nerveux.

Rentré en France avec le grade de capitaine, Dufour fut chargé pendant les Centjourns de fortifier Grenoble et Lyon. Les services qu'il rendit en cette occasion le recommandèrent à l'attention du commissaire extraordinaire de l'empereur, qui le proposa pour le grade de lieutenant-colonel du génie. Il suivit l'armée dans sa dernière retraite sur la Loire, et ne donna sa démission du service français que le 13 février 1817.

Dans l'intervalle, Genève avait reconquis son indépendance et était entré dans la Confédération suisse. Dufour revint dans son pays, et le 24 mars 1817, il entra comme capitaine du génie dans l'état-major fédéral. Il fut aussitôt employé à la délimitation de nos frontières avec la France (1817-1818).

En 1817, il épousa Mademoiselle Suzanne Bonneton, issue d'une ancienne famille genevoise. Femme aussi distinguée par l'esprit que par le cœur, Mme Dufour fut pour son époux une compagne digne de lui. Partageant ses sentiments et ses goûts, portant à ses travaux le plus vif intérêt, elle sut constamment unir le respect pour les talents et le caractère de son mari à la tendresse que lui inspiraient ses qualités aimables. Le général a eu le malheur de lui survivre quelques années. De ce mariage naquirent quatre enfants, tous du sexe féminin, dont l'une, l'aînée, s'est acquise une grande réputation comme portraitiste. Jamais enfants n'eurent de père plus tendre et plus chéri; il était l'idole, l'âme et le bonheur de sa famille. Ah, que ne puis-je donner ma vie pour racheter la sienne ! disait naguère une de ses filles, c'est de bien bon cœur que je l'aurais offerte.

En 1819, Dufour fait remarquer ses débuts à Genève, comme ingénieur civil, par la construction d'un nouvel équipage de la machine hydraulique, sur ses plans et d'après ses dessins. Quelques années plus tard, il étudie, d'une manière comparative, la ténacité des fils de fer à des températures variées. Puis, ayant trouvé un moyen pratique de donner à tous ces fils la même tension sur une grande longueur, il applique le résultat de ses expériences à la construction d'un pont suspendu, dit des Tranchées, qui fut inauguré en 1823, et qui est le premier de ce genre qui ait été livré au public sur le continent européen. Déjà avant cette époque, ses vastes connaissances en mathématiques l'avaient fait choisir pour prendre part au tracé définitif des frontières entre la France et la Suisse, puis, un peu plus tard, contribuaient puissamment à le faire charger de branches diverses d'enseignement à l'école militaire de Thoune. C'est durant cette période, en 1824, que le gouvernement russe, désireux de s'attacher un homme de cette valeur, lui fit offrir le grade de général-major et des fonctions fort honorables. Ces propositions ne séduisirent point Dufour qui voulait consacrer le reste de sa vie au service de son pays.

En 1827, Dufour est appelé par une forte majorité à prendre part aux délibérations du Conseil représentatif. Mais, avec l'impartialité qu'exige l'histoire à laquelle il appartient, nous devons dire que Dufour était trop géomètre pour être homme d'Etat. Il avait prodigieusement d'esprit et même de causticité; mais il manquait de talent oratoire,

et quoiqu'il fût très fin et connût bien les hommes, il n'aimait pas à les diriger. Autant le soldat était chez lui hardi d'esprit et courageux de caractère, autant le diplomate était circonspect et timide. Cependant, il a toujours laissé la forte empreinte de son intelligence et d'un rare bon sens dans les événements où il s'est trouvé mêlé comme homme politique.

En 1829, il participa à la création de l'école de Thoune, et dirigea pendant plus de 15 ans l'instruction dans cette école, où il eut sous ses ordres le prince Louis-Napoléon. Il franchit successivement les divers échelons de la hiérarchie militaire, fut nommé lieutenant-colonel fédéral en 1820 et colonel en 1827.

Son enseignement comme instructeur-chef et son talent de commandement étaient fort appréciés. Il illustra entr'autres les reconnaissances de la fin de l'école, qui donnèrent de si bons résultats et qu'on a reprises depuis quelques années.

« Ces explorations, dit un ancien élève du général ⁽¹⁾, qui s'étendaient aux sentiers des cimes les plus élevées et jusqu'aux neiges des glaciers, devenaient à la fois une instruction militaire et une école de tactique et de mâle énergie. Défilés, plaines, positions, étaient le texte de démonstrations instructives, applications pratiques des théories de l'école. Les champs de batailles historiques, si nombreux en Suisse, permettaient au savant instructeur de nous reporter, par la pensée et l'exactitude des récits, au milieu de ces glorieux faits d'armes et de les fixer dans nos mémoires par les grandes émotions du patriotisme. Il voulait faire de nous, dont l'éducation militaire ne pouvait être qu'imparfaite, mieux que des soldats : des citoyens. Il voulait faire revivre en nous non seulement l'esprit guerrier, mais surtout les grandes vertus de l'Helvétie héroïque. Les enseignements du colonel Dufour s'accordaient si bien avec l'homme lui-même, avec sa vie laborieuse, utile, dévouée, avec cette simplicité de mœurs et de paroles toutes républicaines, que tous nous revenions non seulement plus instruits de ces expéditions intéressantes, mais meilleurs, plus unis, plus dévoués à la patrie. Que de nobles et grandes résolutions prises alors en présence de glorieux souvenirs, au milieu de cette grande et sublime nature des Alpes, qui semble une ironie divine pour l'homme, qui ne sait pas être grand comme elle. »

En 1831, il fut appelé aux fonctions de chef d'état-major du général Guiguer de Prangins, et il dirigea en cette qualité l'armement de cette époque; c'est alors qu'il proposa et fit adopter le drapeau fédéral, symbole de l'alliance des vingt-deux cantons.

En 1832, il fut nommé quartier-maître-général de la Confédération, en remplacement de Finsler; il conserva pendant quinze ans ces importantes fonctions. Il fut appelé en même temps au commandement de l'école supérieure de Thoune, et à l'inspection générale de l'armée.

En 1833, lors des troubles qui éclatèrent à Bâle et qui se terminèrent par la séparation des deux demi-cantons, Dufour fut chargé du commandement d'une division et entra à Bâle pour y rétablir l'ordre.

En même temps qu'il satisfaisait aux exigences de la carrière mili-

(1) M. J. H. dans la *Gazette de Lausanne*.

taire Dufour prenait part au mouvement politique du pays. Membre, dès 1829, du Conseil représentatif de Genève, il y siégeait en 1838 lorsque surgit le conflit entre la France et la Suisse relativement au prince Louis-Napoléon. Le ministère français réclama, par une note menaçante, l'expulsion du prince, en représentant Arenenberg comme un foyer d'intrigues et de conspirations. Le Conseil représentatif discuta, dans une séance mémorable, le 29 septembre, les instructions des députés à la Diète relativement à la note de la France. Dufour partageait l'opinion dite Rigaud-Monnard. Au sein du Conseil représentatif il se prononça avec chaleur pour le maintien du droit d'asile et en faveur de Louis-Napoléon devenu un citoyen suisse. Il ne craignit pas de terminer un éloquent discours en accusant le gouvernement de Juillet lui-même d'avoir fait de Louis-Napoléon un prétendant à la couronne : « C'est le gouvernement de Juillet, disait-il, qui » doit se reprocher d'avoir fait de lui un prétendant ; c'est là une » grande faute de ce gouvernement qui, fort de l'appui de la nation, » ne devait pas craindre la famille de l'homme dont il relevait la » statue. »

Dans les divers corps politiques, au Grand Conseil, Dufour se rangeait parmi les libéraux dits modérés, qui réclamaient des réformes, mais tenaient à éviter les révolutions. Ses opinions libérales qui le rendaient populaire, son amour de l'ordre et son respect inné pour la légalité lui permirent en mainte occasion de rendre service à son canton.

En 1841, lorsque l'effervescence était à son comble, il fut chargé par le Conseil d'Etat du commandement des troupes genevoises : « Une » fois sous les drapeaux, disait-il, dans un ordre du jour à la fois » ferme et conciliant, nous n'avons point à faire prévaloir une opinion. » Notre devoir est d'empêcher la collision entre les citoyens, de dis- » siper les attroupements nombreux, d'assurer la liberté et la plus » complète indépendance de l'Assemblée constituante. »

Le mouvement du 7 octobre 1846 fut désapprouvé par Dufour ; il eut le courage de protester publiquement, au moment où la foule surexcitée envahit la salle du Grand Conseil. La révolution de Genève eut pour résultat immédiat de hâter le dénouement de la crise dans le reste de la Suisse, et, par un singulier effet du sort, Dufour, qui avait blâmé la révolution genevoise, fut appelé à prendre la tête du mouvement dirigé contre le *Sonderbund*.

La Diète de 1847, en appelant Dufour au commandement des troupes fédérales, fit le choix le plus judicieux et montra de la clairvoyance. Les prétendants ne manquaient pas. L'armée et les gouvernements en fournissaient à l'envi, et leurs rivalités, surtout entre les colonels qui marquaient sur la scène politique, n'étaient pas une des moindres difficultés de la situation. Druey, qui siégeait au Conseil fédéral de la guerre, s'en préoccupait vivement et s'efforça de les surmonter. « Ne prenons, dit-il, ni l'impétueux Achille, ni le rusé Ulysse, ni le vaillant Ajax ; appelons le vieux Nestor, qui ne froissera personne. » Ce sage avis prévalut, et c'est ainsi que Dufour, essentiellement militaire autant qu'homme prudent et réservé, écarta les candidatures un peu scabreuses des Ochsenbein, des Luvini, des Rilliet-Constant.

Tout le monde se trouva bien de cet hommage aux droits de l'ancienneté. L'autorité supérieure fédérale, qui sentait avant tout la nécessité d'agir rapidement et vigoureusement pour prévenir les prétextes d'intervention étrangère, et qui était soutenu dans cette idée par l'appui moral du gouvernement britannique, au courant des projets tramés contre la Suisse, cette autorité trouva en Dufour un fidèle et intelligent interprète.

Le programme qu'elle lui donnait répondait d'ailleurs de tous points aux sentiments personnels du vieux soldat. Il entendait commander l'armée suisse et non des corps-francs, et il posait comme règle absolue la fermeté dans les rangs, la modération envers le vaincu. « Je » m'efforcerai, écrivait-il à la Diète, de maintenir l'ordre et la discipline dans les troupes fédérales, de faire respecter les propriétés » publiques et particulières, de *protéger le culte catholique* dans la » personne de ses ministres, dans ses temples et dans ses établis- » ments religieux, en un mot de tout faire pour adoucir les maux » inséparables d'une guerre. »

Le ton de cette première pièce et de quelques autres analogues, qui suivirent bientôt, proclamations, ordre du jour, instructions, eurent un prompt et salutaire effet. Le concert d'accusations représentant la Suisse comme un foyer de sauvages passions commença à faiblir. Quand on vit l'exécution militaire répondre à ce programme, la note changea complètement, d'abord à l'extérieur, puis dans nos divers cantons.

Cette exécution est assurément le plus grand titre de gloire de Dufour, qui en a pourtant d'autres très sérieux, dont nous parlerons plus loin. Cette exécution fut brillante. Ici Dufour ne fut plus simplement, comme on l'a dit souvent, l'homme de la régularité et de la discipline, homme d'ordre, de modération, de devoir, de vigueur, de science, — on peut être tout cela et perdre parfaitement une armée — il fut, en outre, et c'est une des qualités principales d'un commandant en chef ou au moins de son état-major, il fut bon stratège ; il sut adopter une combinaison stratégique rationnelle, c'est-à-dire bonne en soi et s'harmonisant avec le programme politique donné, opposant ainsi un éclatant démenti à ceux qui prétendent qu'il est impossible d'assurer l'unité voulue dans la direction d'une guerre sans autorité monarchique ou dictatoriale. L'histoire des guerres offre peu d'exemples de campagne où il y eut à la fois autant de rouages républicains en jeu et autant d'unité dans les opérations. Elle montre que cette unité si désirable est une question de personnes et non d'institutions. On avait trouvé en Dufour le « vrai homme à sa vraie place » comme disent les Anglais.

Sa combinaison stratégique était excellente en soi, disons-nous. Oui, elle était simple et juste : Prendre l'offensive. Couper le trop grand front ennemi à Fribourg, ce qui se fit le 14 novembre ; envelopper son aile droite à Lucerne, ce qui eut lieu le 24 novembre ; accabler ensuite l'aile gauche isolée, ce qui se fit fin novembre en Valais. Action qui fut facilitée, il faut le dire, par l'irrésolution et les lenteurs de la partie adverse. En moins de deux mois et à peu de pertes se

trouva terminée cette campagne, qui menaçait d'être longue, sanglante et de devenir une source de complications européennes.

On sentit d'emblée en Suisse l'importance des services que venait de rendre le général Dufour, et la reconnaissance nationale se manifesta envers lui sous toutes les formes. Elle ne s'épancha pas en seules paroles. Le canton de Zurich proposa à la Diète de voter au général un sabre d'honneur et une somme de 40,000 francs (ancienne valeur), qui lui furent remis par une députation spéciale en même temps que des remerciements officiels. Le canton de Genève voulut joindre sa part spéciale à ce don, et il fit cadeau à son ressortissant, devenu la première illustration de la Suisse, d'une parcelle de terre attenante à son domaine de Contamines, évaluée à une trentaine de mille francs. De leur côté, les cantons de Berne et du Tessin lui accordèrent la naturalisation d'honneur ; les villes de Berne, de Thonon, de Bienne, la bourgeoisie.

En regard de tous ces honneurs, on a signalé le fait assez curieux que Dufour, peu de temps après, échoua comme député au Grand Conseil de la ville de Genève, et l'on en a pris occasion de refaire la tirade connue sur l'ingratitude des républiques et l'instabilité de la faveur populaire. Fort bien ! mais sans rechercher les particularités locales qui pourraient expliquer cet échec, n'est-il pas plutôt réjouissant de constater qu'un peuple républicain, après avoir dignement honoré le mérite et les services d'un de ses enfants, sait aussi s'arrêter sur la voie des ovations personnelles. Celles que recevait Dufour auraient pu inquiéter les amis des libertés publiques, s'ils avaient été moins sûrs de sa parfaite loyauté et de sa grande modestie. Comme, après tout, les talents stratégiques du vainqueur du Sonderbund n'étaient pas indispensables aux délibérations du corps législatif genevois, on ne voit guère ce que l'ingratitude des Républiques vient faire ici. Dufour lui-même prit très galamment son parti de ce fameux échec, qui n'était d'ailleurs que relatif, puisqu'il fut élu par un autre collège. En tout cas, après la campagne du Sonderbund, il redevint officier sans solde, comme tous nos miliciens, restant en tête, par ancienneté, de la liste des colonels fédéraux, et employé du Département militaire comme directeur du bureau topographique chargé de l'atlas fédéral. Trois fois encore il fut appelé à commander en chef l'armée suisse, mais sans que cet appel, dicté par la prudence, ait dû être suivi de grandes mises sur pied et d'opérations actives.

La première fois, ce fut le 2 août 1849. On se rappelle les insurrections allemandes de cette époque, et particulièrement celle de l'armée badoise refoulée sur la Suisse par l'armée prussienne. On se rappelle aussi le conflit qui résulta, en 1849, entre la Suisse et la Prusse, d'une violation de notre territoire par un détachement de soldats hessois. Le délégué du gouvernement allemand ayant refusé à la Suisse les satisfactions qu'elle demandait, celle-ci, dans l'attente de toutes les éventualités, mit sur pied une partie de sa milice et en confia de nouveau le commandement au général Dufour. L'affaire, comme on le sait, n'eut heureusement pas de suites, et, de ce conflit prusso-suisse, il ne resta qu'une occasion de plus pour nos au-

torités fédérales d'affirmer leur confiance dans la sagesse et le savoir militaire de notre compatriote.

Sept ans plus tard, en 1856, un nouveau conflit avec la Prusse remettait toutes les qualités militaires du général en évidence, et cette fois d'une manière accentuée. *(A suivre).*

SOCIÉTÉ MILITAIRE FÉDÉRALE

Assemblée générale de 1875, à Frauenfeld.

Cette réunion a eu lieu les 17, 18, 19 juillet, conformément au programme que nous avons publié dans notre dernier numéro. Quand nous disons que ce programme a été suivi, il faut ajouter une réserve. La circulaire promettait une réception cordiale, mais simple et modeste. La cordialité n'a certes pas fait défaut, mais la simplicité et la modestie annoncées se sont trouvées remplacées par une profusion d'attentions aimables, de guirlandes, d'arcs de verdure, d'inscriptions, de trophées, d'illumination, de feux d'artifice, de vin d'honneur, de splendides salles, de tables élégamment décorées et richement servies, qui dépassait les antécédants ordinaires. Bref, la charmante ville de Frauenfeld ne s'était jamais montrée si coquette, malgré une abondante pluie qui eût pleinement excusé son abstention complète.

Environ 180 officiers étaient présents, dont deux chefs d'armes : le général Herzog, chef de l'artillerie, et le colonel Feiss, chef de l'infanterie ; trois divisionnaires : les colonels Egloff, président de la fête, Vægeli, de Zurich, Lecomte, de Lausanne ; le colonel Bleuler, instructeur-chef de l'artillerie ; les lieutenants-colonels Braun, Lochmann, Roth, Baumann, Tanner, Edlibach, etc.

Si les officiers présents se trouvaient relativement peu nombreux, surtout ceux de la Suisse romande, qui n'étaient représentés, croyons-nous, que par trois délégués, on en sait déjà le motif principal. Beaucoup d'officiers furent retenus par la soudaine mise sur pied ordonnée pour les funérailles du général Dufour, le 16 juillet, c'est-à-dire à la veille même de la fête de Frauenfeld. Par cette raison aussi la section de Genève avait fait excuser son absence.

Néanmoins toutes les armes et toutes les branches de l'état-major étaient représentées et elles purent tenir d'intéressantes séances séparées, le dimanche matin, aux divers locaux indiqués.

Mais commençons par le commencement, en ce qui concerne les travaux de la Société :

La première rencontre a eu lieu le samedi 17 juillet, à 4 heures du soir, à la gare de Frauenfeld. Les arrivants, au nombre d'une quarantaine, y compris le Comité central d'Aarau et le drapeau, y sont reçus par les officiers de Thurgovie.

M. le major d'infanterie Meyerhaus leur souhaite, en quelques mots expressifs et chaleureux, la bienvenue. M. le lieutenant-colonel Tanner, d'Aarau, répond au nom du Comité central, dont il est le représentant. Il exprime son regret de ce que le nombre des officiers ne soit pas plus considérable et indique quelles sont, selon lui, les